

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

AVRIL 2014

PRINCIPALES TENDANCES

A fin avril 2014 et en comparaison avec la même période de 2013, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

Au niveau des recettes

Une augmentation des recettes ordinaires de 0,2% provenant de :

- 1- la hausse des recettes douanières de 6,7% : droits de douane (+0,6%), TVA à l'importation (+2,2%) et taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (+21,7%) ;
- 2- l'augmentation des autres TIC (+6,5%) en raison essentiellement de la hausse de la TIC sur les tabacs manufacturés (+9,5%);
- 3- la hausse de 0,7% de la fiscalité domestique : IS (+11,2%), IR (+0,4%), TVA à l'intérieur (-12,1%), droits d'enregistrement et timbre (-0,4%) et majorations de retard (-34,6%).

La hausse des recettes de l'IS de 1,4 MMDH, soit +11,2%, résulte notamment de l'augmentation des versements effectués par certains gros contribuables (BCP, IAM, ...), conjuguée à la baisse des versements d'autres gros contribuables (OCP, Bank Al-Maghrib, Agence de la conservation foncière, ...).

- 4- la baisse de 25,1% des recettes non fiscales qui résulte en grande partie de la diminution des recettes de monopole (401 MDH contre 3.879 MDH) et des fonds de concours (78 MDH contre 1.094 MDH), conjuguée à la réalisation d'une recette de 2 MMDH représentant la cession des parts de l'Etat dans la Banque Centrale Populaire.

Au niveau des dépenses

- le taux d'engagement global des dépenses de 45% et le taux d'émission sur engagements de 72%, contre respectivement 42% et 71% un an auparavant ;
- les dépenses ordinaires émises, en diminution de 3,8%, résultant de la baisse de 40% des émissions de la compensation (9,9 MMDH contre 16,5 MMDH) conjuguée à la hausse de 1,6% des dépenses de personnel, de 15% des dépenses des autres biens et services et de 6% des charges en intérêts de la dette ;
- les dépenses d'investissement émises sont en hausse de 49,3%, passant de 14,9 MMDH à fin avril 2013 à 22,2 MMDH à fin avril 2014.

Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire négatif de 9 MMDH contre un solde négatif de 12 MMDH un an auparavant ;
- un déficit du Trésor de 25,5 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 5,7 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST), contre un déficit du Trésor de 22,9 MMDH à fin avril 2013 compte tenu d'un solde positif de 4 MMDH dégagé par les CST.

Le solde dégagé par les comptes spéciaux du Trésor à fin avril 2014 tient compte des dons des pays du Golfe pour un montant de 2,1 MMDH.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR
(Hors TVA des collectivités locales)

En millions de dirhams

	Avril 2013	LF 2014	Avril 2014	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES ORDINAIRES	64 898	199 218	65 015	33%	0,2%
1.1- Recettes fiscales :	57 839	180 152	59 443	33%	2,8%
<i>Impôts directs</i>	24 698	77 167	25 886	34%	4,8%
<i>Impôts indirects</i>	25 327	80 630	25 749	32%	1,7%
<i>Droits de douane</i>	2 458	7 700	2 473	32%	0,6%
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	5 356	14 655	5 335	36%	-0,4%
1.2- Recettes non fiscales :	6 467	16 066	4 844	30%	-25,1%
<i>Monopole et participations</i>	3 879	10 841	401	4%	-89,7%
<i>Privatisation</i>	0	0	2 046		
<i>Domaine</i>	67	463	40	9%	-40,3%
<i>Autres recettes ⁽¹⁾</i>	2 521	4 762	2 357	49%	-6,5%
1.3- Recettes de certains CST :	592	3 000	728	24%	23%
<i>Fonds de soutien prix prdts alimentaires</i>	41	800	62	8%	51,2%
<i>Fonds spécial routier</i>	551	2 200	666	30%	20,9%
2- DEPENSES ORDINAIRES ⁽¹⁾	76 928	224 087	74 009	33%	-3,8%
2.1- Biens et services :	51 088	157 703	54 216	34%	6,1%
<i>Personnel</i>	33 899	103 700	34 454	33%	1,6%
<i>Autres biens et services</i>	17 189	54 003	19 762	37%	15%
2.2- Intérêts de la dette :	9 309	23 934	9 867	41%	6%
<i>Intérieure</i>	8 640	20 587	9 307	45%	7,7%
<i>Extérieure</i>	669	3 347	560	17%	-16,3%
2.3- Compensation	16 531	42 450	9 926	23%	-40%
<i>- Fonds de soutien prix prdts alimentaires</i>	0	800	0	0%	
3- SOLDE ORDINAIRE	-12 030	-24 869	-8 994		
4- INVESTISSEMENT ⁽²⁾	14 858	51 702	22 180	43%	49,3%
<i>- Fonds spécial routier</i>	150	2 200	837	38%	
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	3 988	11 814	5 700		
6- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL ⁽³⁾	-22 900	-64 757	-25 474		
7- VARIATION INSTANCES	-4 864	0	-2 226		
8- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	-27 764	-64 757	-27 700		
9- FINANCEMENT INTERIEUR :	30 543	42 964	31 006		
<i>Dont :</i>					
<i>Adjudications</i>	24 896		14 891		
<i>Dépôts au Trésor</i>	-6 871		2 593		
<i>Compte courant à BAM</i>	1 418		81		
10- FINANCEMENT EXTERIEUR :	-2 779	21 793	-3 306		
<i>Tirages et dons</i>	473	26 112	498		
<i>Amortissement</i>	-3 252	-4 319	-3 804		

(1) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses, de la redevance gazoduc et des recettes diverses des différents ministères

(2) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 8 de la loi organique des finances)

(3) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2014

RECETTES ORDINAIRES					
	Avril 2013	LF 2014	Avril 2014	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES	57 839	180 152	59 443	33%	2,8%
IMPÔTS DIRECTS	24 698	77 167	25 886	34%	4,8%
<i>Taxe Professionnelle</i>	17	295	41	14%	141,2%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	12 762	39 710	14 189	36%	11,2%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	11 210	35 137	11 253	32%	0,4%
<i>Contrib. Sociale de Solidarité sur bénéf. et revenus</i>	74	0	0		
<i>Taxe d'Habitation</i>	28	43	5	12%	-82,1%
<i>Majorations de retard</i>	599	1 930	392	20%	-34,6%
<i>Autres ⁽¹⁾</i>	8	52	6	12%	-25%
DROITS DE DOUANE	2 458	7 700	2 473	32%	0,6%
IMPÔTS INDIRECTS	25 327	80 630	25 749	32%	1,7%
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION :	7 158	23 435	8 250	35%	15,3%
<i>Tabacs manufacturés</i>	2 513	8 194	2 751	34%	9,5%
<i>Produits énergétiques</i>	4 130	13 621	5 025	37%	21,7%
<i>Autres</i>	515	1 620	474	29%	-8%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	18 169	57 195	17 499	31%	-3,7%
<i>à l'intérieur</i>	7 519	22 309	6 612	30%	-12,1%
<i>à l'importation</i>	10 650	34 886	10 887	31%	2,2%
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	5 356	14 655	5 335	36%	-0,4%
RECETTES NON FISCALES	6 467	16 066	4 844	30%	-25,1%
<i>Domaine</i>	67	463	40	9%	-40,3%
<i>Monopoles et participations</i>	3 879	10 841	401	4%	-89,7%
<i>Privatisation</i>	0	0	2 046		
<i>Fonds de concours</i>	1 094	0	78		-92,9%
<i>Recettes en atténuation de dépenses</i>	145	563	683	121%	371%
<i>Redevance gazoduc</i>	809	2 483	829	33%	2,5%
<i>Recettes diverses ⁽²⁾</i>	473	1 716	767	45%	62,2%
RECETTES DE CERTAINS CST	592	3 000	728	24%	23%
<i>Fonds de soutien des prix produits alimentaires</i>	41	800	62	8%	51,2%
<i>Fonds spécial routier</i>	551	2 200	666	30%	20,9%
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	64 898	199 218	65 015	33%	0,2%

(1) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons

(2) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancelleries, ...

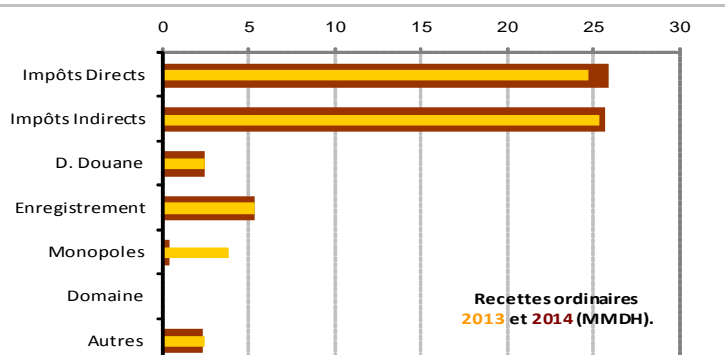
La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin avril 2014 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires de 0,2% et une diminution des dépenses ordinaires émises de 3,8%, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 9 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 27,7 MMDH et d'un flux net négatif du financement extérieur de 3,3 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 31 MMDH.

1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires se sont établies à 65 MMDH contre 64,9 MMDH à fin avril 2013, en hausse de 0,2%.

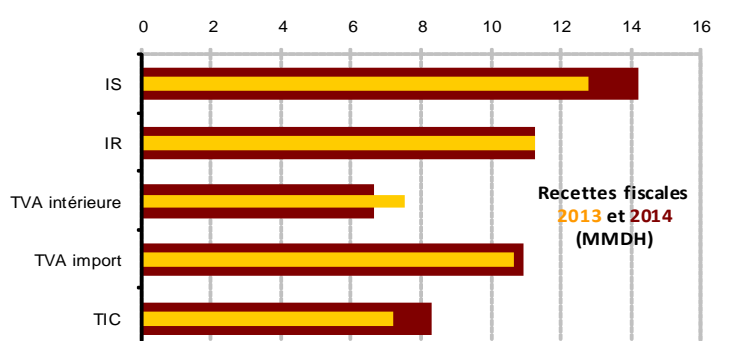
Ceci s'explique pour l'essentiel par la hausse des impôts directs de 4,8%, des droits de douane de 0,6% et des impôts indirects de 1,7%, conjuguée à la diminution des droits d'enregistrement et de timbre de 0,4% et des recettes non fiscales de 25,1%.



1.1-RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales ont été de 59,4 MMDH, en hausse de 2,8% par rapport à leur niveau de fin avril 2013.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la hausse des recettes douanières de 6,7% et de la fiscalité domestique de 0,7%.



1.1.1-RECETTES DOUANIERES

Les recettes douanières (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) se sont élevées à 18,4 MMDH à fin avril 2014 contre 17,2 MMDH un an auparavant, en hausse de 6,7% ou +1,1 MMDH par rapport à leur niveau à fin avril 2013.

- Droits de douane

Les recettes des droits de douane réalisées à fin avril 2014 ont été de 2.473 MDH contre 2.458 MDH un an auparavant, soit une augmentation de 0,6%.

- TVA à l'importation

Les recettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 10,9 MMDH à fin avril 2014 contre 10,7 MMDH à fin avril 2013, enregistrant ainsi une hausse de 2,2%. La TVA sur les produits énergétiques a augmenté de 4,2% et celle sur les autres produits de 1,7%.

- TIC sur les produits énergétiques

La TIC sur les produits énergétiques a atteint 5 MMDH contre 4,1 MMDH, en hausse de 21,7% par rapport à son niveau de fin avril 2013.

1.1.2-FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont élevées à 37,8 MMDH à fin avril 2014 contre 37,6 MMDH à fin avril 2013, soit une augmentation de 0,7% ou +260 MDH.

- Impôt sur les sociétés

Les recettes de l'impôt sur les sociétés se sont établies à 14,2 MMDH à fin avril 2014 contre 12,8 MMDH un an auparavant, en hausse de 11,2%, ou +1,4 MMDH, sachant que les recettes de l'IS réalisées à fin avril 2013 avaient enregistré une baisse de 19,7% ou -3,1 MMDH (12,8 MMDH à fin avril 2013 contre 15,9 MMDH à fin avril 2012).

L'augmentation des recettes de l'IS à fin avril 2014 résulte notamment de l'augmentation des versements effectués par certains gros contribuables (BCP, IAM, ...), conjuguée à la baisse des versements d'autres gros contribuables (OCP, Bank Al-Maghrib, Agence de la conservation foncière, ...).

- Impôt sur le revenu

Les recettes de l'IR à fin avril 2014 ont enregistré une hausse de 0,4% par rapport à leur niveau à fin avril 2013 (11.253 MDH contre 11.210 MDH), provenant en totalité de l'IR retenu à la source sur les salaires.

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume, ont enregistré une augmentation de 3,8%.

Recettes de l'Impôt sur le Revenu			
	Avril 2013	Avril 2014	Evolution en %
IR total	11 210	11 253	0,4%
dont IR prélevé par la DDP	2 783	2 888	3,8%

- TVA à l'intérieur

Les recettes générées par la TVA à l'intérieur à fin avril 2014 se sont établies à 6,6 MMDH contre 7,5 MMDH un an auparavant, soit une diminution de 12,1% ou -908 MDH.

- Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits de l'enregistrement et du timbre ont été de 5.335 MDH à fin avril 2014 contre 5.356 MDH un an auparavant, soit une diminution de 0,4%.

- Autres impôts directs

Les autres impôts directs ont enregistré une baisse de 38,8% qui s'explique en grande partie par la baisse des majorations de retard de 34,6%.

1.2- RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales se sont établies à 4,8 MMDH, en baisse de 25,1% par rapport à leur niveau d'avril 2013, en raison de la baisse des recettes de monopole et des fonds de concours, conjuguée à la hausse des recettes en atténuation des dépenses de la dette et à la réalisation de 2 MMDH au titre de la privatisation.

- Monopole et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 401 MDH à fin avril 2014 contre 3.879 MDH un an auparavant, en baisse de 89,7%.

Ces recettes proviennent de Bank Al-Maghrib (301 MDH) et de l'Office des changes (100 MDH).

	Produit des monopoles et participations			
	Avril 2013	LF 2014	Avril 2014	Taux de réalis.
B.A.M	635	894	301	34%
I.A.M	0	1 915	0	0%
O.C.P	2 000	3 000	0	0%
ANCFCC	1 000	2 500	0	0%
C.D.G	0	360	0	0%
Autres	244	2 172	100	5%
TOTAL	3 879	10 841	401	4%

- privatisation

A fin avril 2014, la cession des parts de l'Etat dans le capital de la Banque Centrale Populaire a rapporté 2.046 MDH, alors qu'aucune opération n'a été réalisée à ce titre un an auparavant.

- Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une baisse de 6,5% qui s'explique pour l'essentiel par la diminution des fonds de concours (78 MDH contre 1.094 MDH) conjuguée à une hausse des recettes en atténuation des dépenses de la dette (683 MDH à fin avril 2014 contre 145 MMDH un an auparavant).

Structure des recettes ordinaires

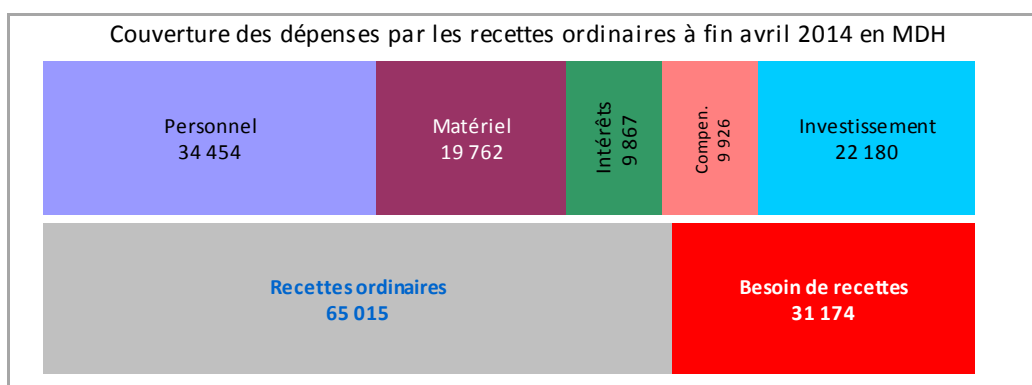
A fin avril 2014, les dix principales natures de recettes ci-après représentent 95,5% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 17,5 MMDH, la TVA à l'intérieur constitue la première source des recettes du budget de l'Etat.

Principales natures de recettes du budget général à fin avril 2014

	Nature	Recettes en millions DH	Evol en %	Structure
1	Taxe sur la valeur ajoutée	17 499	▼ 3,7%	26,9%
	- à l'importation	10 887	▲ 2,2%	16,7%
	- à l'intérieur	6 612	▼ 12,1%	10,2%
2	Impôt sur les sociétés	14 189	▲ 11,2%	21,8%
3	Impôt sur le revenu	11 253	▲ 0,4%	17,3%
4	Droits d'enregistrement	5 335	▼ 0,4%	8,2%
5	TIC prod. énergétiques	5 025	▲ 21,7%	7,7%
6	TIC tabacs manufacturés	2 751	▲ 9,5%	4,2%
7	Droits de douane	2 473	▲ 0,6%	3,8%
8	Privatisation	2 046		3,1%
9	Redevance gazoduc	829	▲ 2,5%	1,3%
10	Rec. atténuation dépenses	683	▲ 371,0%	1,1%

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin avril 2014, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 87,8% contre 84,4% un an auparavant. Ainsi, à fin avril 2014, 53% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 15,3% aux dépenses de la compensation et 15,2% aux charges en intérêts de la dette.



Ainsi, une partie des dépenses ordinaires émises et la totalité des dépenses d'investissement émises ont été financées principalement par le recours à l'emprunt.

2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

2.1- ENGAGEMENTS

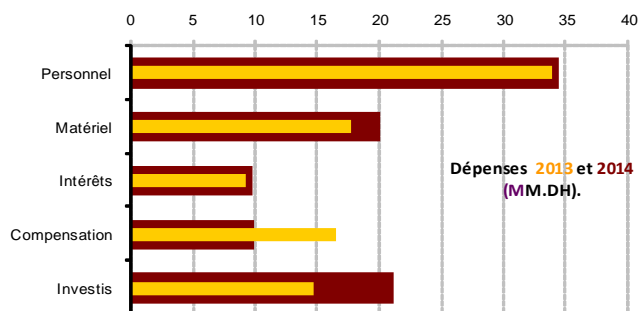
A fin avril 2014, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 182,8 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 45% contre 42% à fin avril 2013. Le taux d'émission sur engagements s'est élevé à 72% contre 71% un an auparavant.

	Situation des engagements ^(*) de dépenses 2014				
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
Fonctionnement	199 353	77 983	64 490	39%	83%
Investissement	67 244	40 364	21 148	60%	52%
C.S.T	81 734	40 960	23 750	50%	58%
SEGMA	3 530	958	381	27%	40%
Dette	57 313	22 509	22 509	39%	100%
TOTAL	409 174	182 774	132 278	45%	72%

(*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général se sont établies à 108,1 MMDH à fin avril 2014, en hausse de 10,8% par rapport à leur niveau à fin avril 2013, en raison de la diminution de 5,3% des dépenses de fonctionnement, conjuguée à une hausse de 43,3% des dépenses d'investissement et de 53,2% des charges de la dette budgétisée¹.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	Emissions 2013	LF 2014	Emissions 2014	Réalisé	Variation
Fonctionnement	68 118	199 353	64 490	32%	-5,3%
Investissement	14 762	49 502	21 148	43%	43,3%
Dette	14 694	57 313	22 509	39%	53,2%
TOTAL	97 574	306 168	108 147	35%	10,8%

2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises ont atteint 64,5 MMDH, dont 34,5 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une augmentation de 1,6%. Les dépenses de matériel sont en hausse de 15% (14,6 MMDH contre 12,7 MMDH) et les charges communes sont en baisse de 28,4% (15,4 MMDH contre 21,5 MMDH) en raison de la diminution de 40% des charges de la compensation.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2013	LF 2014	2014	Réalisé	Variation
Personnel	33 899	103 700	34 454	33%	1,6%
Matériel	12 731	30 959	14 640	47%	15%
Charges communes	21 488	62 028	15 396	25%	-28,4%
dont compensation	16 531	41 650	9 926	24%	-40%
Dépenses imprévues		2 666			
TOTAL	68 118	199 353	64 490	32%	-5,3%

Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin avril 2014 se sont établis à 34,5 MMDH contre 33,9 MMDH une année auparavant, soit une hausse de 1,6%. Les salaires servis par la DDP ont été de 30,2 MMDH, en hausse de 3% par rapport à leur niveau à fin avril 2013, en raison de l'augmentation de la masse salariale structurelle de 2,1% et des rappels de 16,8%.

Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 19,8 MMDH contre 17,2 MMDH un an auparavant, soit une augmentation de 15%. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de la CMR (3,6 MMDH contre 3,4 MMDH), aux divers établissements et entreprises publics (6,5 MMDH contre 4,9 MMDH) et aux comptes spéciaux du Trésor (751 MDH contre 1.323 MDH).

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 9.867 MDH à fin avril 2014 contre 9.309 MDH à fin avril 2013, en augmentation de 6%. Cette hausse s'explique par l'augmentation des charges en intérêts de la dette intérieure de 7,7% (9.307 MDH contre 8.640 MDH) et par la baisse de celles de la dette extérieure de 16,3% (560 MDH contre 669 MDH).

Compensation

Les émissions au titre de la compensation ont été de 9,9 MMDH à fin avril 2014 contre 16,5 MMDH à fin avril 2013, en baisse de 40%.

¹ Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans

SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin avril 2014 a été négatif pour 9 MMDH contre un solde ordinaire négatif de 12 MMDH un an auparavant.

2.2.2- INVESTISSEMENT

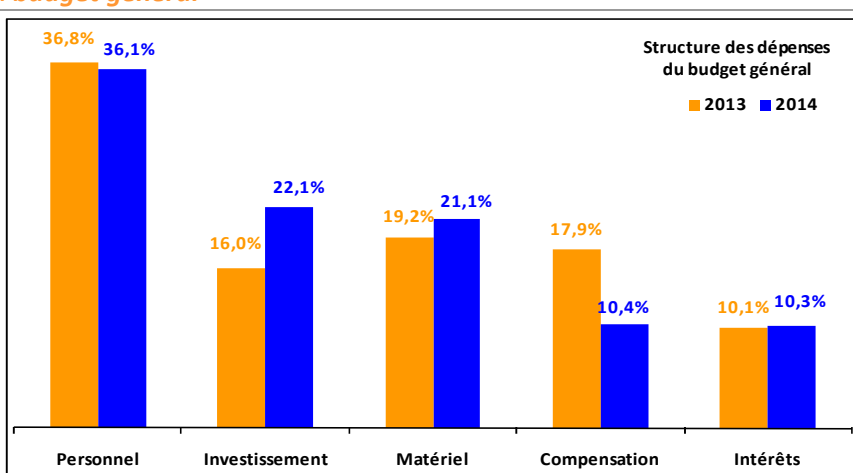
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 21,1 MMDH à fin avril 2014 contre 14,8 MMDH un an auparavant, soit une augmentation de 43,3%.

Ces dépenses tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 9,4 MMDH contre 6,8 MMDH à fin avril 2013.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2013	LF 2014	2014	Réalisé	Var%
Investissement total :	14 762	49 502	21 148	43%	43,3%
1- Ministères	6 876	32 153	10 097	31%	46,8%
2- Charges communes :	7 886	17 349	11 051	64%	40,1%
- Concours divers	6 838	12 988	9 427	73%	37,9%
- Ristournes d'intérêts	59	230	236	103%	300%
- Autres	989	4 131	1 388	34%	40,3%

Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin avril 2013 et fin avril 2014 fait ressortir une hausse de la part des dépenses d'investissement, des dépenses de matériel et des intérêts de la dette, conjuguée à la baisse de la part des dépenses de personnel et de la compensation.



3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 29,3 MMDH. Ces recettes tiennent compte notamment de transferts reçus des charges communes du budget d'investissement de 9,4 MMDH et de 2,1 MMDH au titre des dons des pays du Golfe.

Les dépenses émises ont été de 23,8 MMDH, dont 14,8 MMDH au titre des comptes d'affectation spéciale.

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 5,6 MMDH.

	RECETTES			DEPENSES			Solde 2014
	2013	LF 2014	2014	2013	LF 2014	2014	
C.A.S	13 113	58 229	18 327	11 244	46 989	14 771	3 556
TVA des CL	7 787	24 512	7 499	8 791	24 512	9 349	-1 850
I.N.D.H	18	3 187	850	160	3 187	590	260
Soutien prix. prd.alim.	41	800	62	0	800	0	62
F.S. Routier	551	2 200	666	150	2 200	837	-171
F.D. Agricole	712	500	904	671	500	838	66
Remploi domanial	337	1 847	350	307	1 847	212	138
Lutte contre chômage	845	567	845	387	567	394	451
Dons des pays du CCG	0	8 500	2 136	0	0	0	2 136
Appui Cohés. Social	21	4 100	1 656	0	2 000	647	1 009
F.S. Habitat	320	2 420	318	0	2 420	248	70
Dévelop. Sport	101	800	236	125	800	219	17
Autres CAS	2 380	8 796	2 805	653	8 156	1 437	1 368
C. Dép. Dotation(*)	10 489	10 475	10 997	7 905	10 475	8 842	2 155
Autres C.S.T	21	1 053	17	44	478	137	-120
TOTAL	23 623	69 757	29 341	19 193	57 942	23 750	5 591

(*) Comptes de dépenses sur dotation

4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

A fin avril 2014, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 534 MDH contre 737 MDH à fin avril 2013, en baisse de 27,5%.

Les dépenses ont été de 381 MDH contre 184 MDH, soit une hausse de 107,1%.

SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME					
	2013	LF 2014	2014	Réalisé	Variation
Exploitation :	499	0	348		-30,3%
Recettes	675	2 186	506	23%	-25%
Dépenses	176	2 186	158	7%	-10,2%
Equipement :	54	0	-195		-461,1%
Recettes	62	904	28	3%	-54,8%
Dépenses	8	904	223	25%	

TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS DE LA LOI DE FINANCES

A fin avril 2014, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 32,6% des prévisions de la loi de finances, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 33% et 42,9% des dépenses d'investissement ont été émises.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2014 en MDH				
	LF 2014	AVRIL 2014	Taux de réalisation	Restes à réaliser
1- RECETTES ORDINAIRES	199 218	65 015	32,6%	134 281
1.1- Recettes fiscales :	180 152	59 443	33,0%	120 709
<i>Impôts directs</i>	77 167	25 886	33,5%	51 281
<i>Impôt sur les sociétés</i>	39 710	14 189	35,7%	25 521
<i>Impôt sur le revenu</i>	35 137	11 253	32,0%	23 884
<i>Impôts indirects</i>	80 630	25 749	31,9%	54 881
<i>TVA à l'intérieur</i>	22 309	6 612	29,6%	15 698
<i>TVA à l'importation</i>	34 886	10 887	31,2%	23 999
<i>Taxes intérieures de consommation</i>	23 435	8 250	35,2%	15 185
<i>Droits de douane</i>	7 700	2 473	32,1%	5 227
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	14 655	5 335	36,4%	9 320
1.2- Recettes non fiscales :	16 066	4 844	30,2%	11 300
<i>Monopole et participations</i>	10 841	401	3,7%	10 440
<i>Fonds de concours</i>	0	78		
<i>Autres recettes</i>	5 225	4 365	83,5%	860
1.3- Recettes de certains CST :	3 000	728	24,3%	2 272
<i>Fonds de soutien prix prdts alimentaires</i>	800	62	7,8%	738
<i>Fonds spécial routier</i>	2 200	666	30,3%	1 534
2- DEPENSES ORDINAIRES	224 087	74 009	33,0%	150 078
2.1- Biens et services :	157 703	54 216	34,4%	103 487
<i>Personnel</i>	103 700	34 454	33,2%	69 246
<i>Autres biens et services</i>	54 003	19 762	36,6%	34 241
2.2- Intérêts de la dette :	23 934	9 867	41,2%	14 067
<i>Intérieure</i>	20 587	9 307	45,2%	11 280
<i>Extérieure</i>	3 347	560	16,7%	2 787
2.3- Compensation	42 450	9 926	23,4%	32 524
- <i>Fonds de soutien prix prdts alimentaires</i>	800	0	0,0%	800
3- INVESTISSEMENT	51 702	22 180	42,9%	29 522
- <i>Fonds spécial routier</i>	2 200	837	38,0%	1 363

DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 25,5 MMDH à fin avril 2014, contre un déficit budgétaire de 22,9 MMDH un an auparavant.

ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 1,4 MMDH à fin avril 2014 contre 3,6 MMDH à fin décembre 2013, soit une diminution du stock des instances de paiement de 2,2 MMDH.

5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 27,7 MMDH contre un besoin de financement de 27,8 MMDH à fin avril 2013 et d'un flux net négatif de 3,3 MMDH du financement extérieur contre 2,8 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 31 MMDH contre 30,5 MMDH à fin avril 2013.

FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin avril 2014, le financement extérieur a été négatif de 3,3 MMDH en raison du remboursement du principal de la dette extérieure pour un montant de 3,8 MMDH.

FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 14,9 MMDH contre 24,9 MMDH un an auparavant ;
- de la hausse des dépôts au Trésor de 2,6 MMDH contre une baisse de 6,9 MMDH à fin avril 2013 ;
- et du recours aux disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 81 MDH contre une ponction de 1,4 MMDH à fin avril 2013.

Dépôts au trésor

Les dépôts au Trésor ont atteint 45,3 MMDH à fin avril 2014, en augmentation de 2,6 MMDH par rapport à leur niveau à fin décembre 2013.

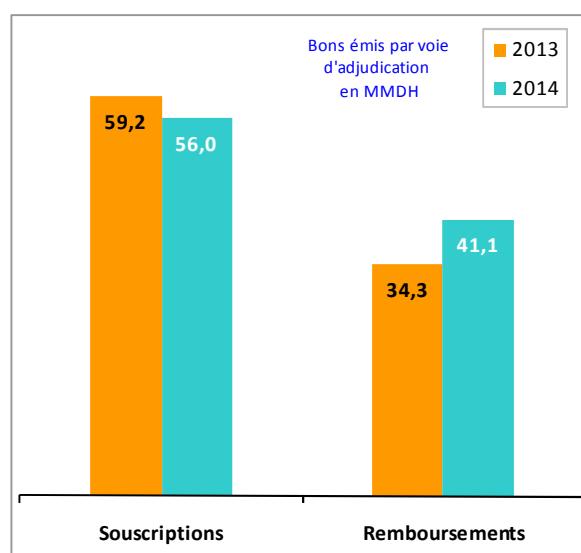
Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 2,1 MMDH à fin avril 2014 contre 2,2 MMDH en début d'exercice, compte tenu de placements de 12,5 MMDH effectués par le Trésor durant le mois d'avril 2014 et dont le remboursement n'intervient qu'en mai.

Dette intérieure

S'élevant à 432 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 4,2% par rapport à son niveau à fin décembre 2013. Ceci s'explique par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 14,9 MMDH résultant de souscriptions pour 56 MMDH et de remboursements pour 41,1 MMDH contre un recours pour un montant net de 24,9 MMDH un an auparavant résultant de souscriptions pour 59,2 MMDH et de remboursements pour 34,3 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2013	Souscrip.	Rembour.	2014	Var %
Adjudications	412 971	55 954	41 064	427 862	3,6%
13 semaines	60	450	160	350	
26 semaines	8 903	850	8 803	950	
52 semaines	24 891	2 200	6 807	20 285	
2 ans	83 222	5 800	14 647	74 375	
5 ans	94 328	14 260	4 103	104 486	
10 ans	90 692	12 760	5 172	98 280	
15 ans	86 640	15 869	1 373	101 136	
20 ans	21 461	3 765	0	25 226	
30 ans	2 775			2 775	
Autres	1 426	2 824	121	4 127	
Total	414 397	58 778	41 185	431 989	4,2%



Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin avril 2014 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à plusieurs opérations de rachats ou d'échanges de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 17,6 MMDH.

RACHATS ET ECHANGES DE BONS DU TRESOR			
	RACHATS	ECHANGES	
		Remboursés	Emis
26 semaines	270		
52 semaines	267,2	4 759,2	
2 ans	608,2	6 328,8	
5 ans		4 102,7	1 032,3
10 ans		1 303,7	8 610,1
15 ans			5 423,7
20 ans			1765,3
Total	1 145,4	16 494,4	16 831,4